



CFPPA  
DES PAYS  
D'AUDE

Scannez-moi  
Pour + d'info



1 jour  
pour...

**Agir pour protéger son exploitation agricole de la faune sauvage**

*Réglementation, connaissance des animaux, solutions innovantes*



Formation  
Courte

**Une journée pour comprendre le fonctionnement de faune sauvage afin d'anticiper et minimiser les ravages causés**

## PUBLIC VISÉ

- Chefs d'entreprises agricoles
- Salariés agricoles

**Objectifs :** La formation « Faune Sauvage : agir pour protéger son exploitation » accompagnent les agriculteurs dans la construction d'un plan d'action pour :

- Respecter la réglementation sur les ESOD
- Connaître les ravageurs pour anticiper les risques
- Mettre en place des solutions pour réduire les dégâts

## 1 programme : 3 publics

- Sensibiliser les exploitants agricoles aux enjeux liés à la faune sauvage
- Identification des principales espèces et leur dynamique
- Réglementation en vigueur
- Connaître les outils possibles pour répondre aux possibles aléas
- L'impact psychologique de ce risque et les outils pour mieux l'appréhender

## Les + de la formation

- Des interventions d'experts sur la biodiversité et les risques psychosociaux
- Des témoignages de pairs qui ont su mettre en place des solutions



### Viticulture

Pour apprendre à protéger vos vignes des sangliers



### Elevage

Pour apprendre à protéger vos bêtes des prédateurs et des maladies



### Maraîchage Arboriculture

Pour apprendre à protéger vos parcelles des ravages de la faune

## CALENDRIER / DURÉE DE LA FORMATION



**100 %**  
DE NOUVEAUTÉ

### 1 journée de 9h à 17h

- 7h **de cours en présentiel**
- 12h30-13h30 : **Pause déjeuner**

Possibilité de vous restaurer à la cantine de l'établissement lors de la pause méridienne

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Echanges entre pairs
- Intervention d'experts de la biodiversité et des risques psychosociaux
- Témoignages d'exploitants
- Supports pédagogiques variés : diaporamas et vidéos

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

Le coût de la formation est pris en charge par Vivéa pour les agriculteurs.

Financement personnel et OPCO possible selon profil

### Pour plus d'informations :

Contactez Christelle PUIG ou Estelle ESCOUBET

- au **04 68 119 119** (taper 2)
- ou au **06 70 09 67 49**

*Et si vous investissiez une journée de votre temps  
pour sécuriser votre avenir agricole et  
limiter les pertes face à cet enjeu incontournable de la  
faune sauvage.*



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Un Référent Handicap est présent sur le Campus.

## Rejoignez-nous dès maintenant !



**SITE DE CARCASSONNE**  
Lycée Charlemagne  
Route de Saint-Hilaire  
11 000 CARCASSONNE  
**04 68 72 83 00**

cfppa.pays-d-aude@educagri.fr  
www.campusterreetnature.fr  
@fpcap11 sur